

Sartilly Baie Bocage

N°4 / NOVEMBRE 2019 *Le Mag*



DOSSIER
Le service scolaire

Pages 4 et 5



RÉALISATION
Les travaux réalisés
ou en cours

Pages 6 et 7



RENCONTRE
Interview et paroles
d'habitants

Page 14

Sartilly
Baie Bocage

Territoire de rencontres

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes sur le territoire d'un bien inscrit au patrimoine mondial !

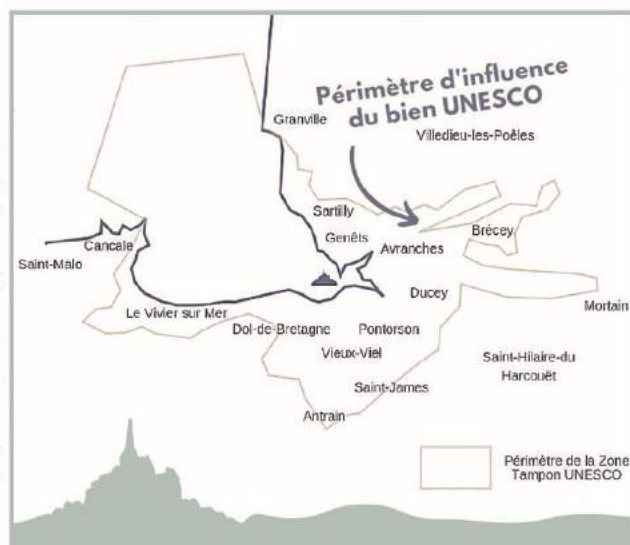
En 1979, il y a donc 40 ans, le Mont Saint-Michel et sa baie ont été inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO, organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Cette inscription signifie que le site est considéré comme exceptionnel, intéressant l'humanité entière et reconnu pour être sauvegardé et mis en valeur afin d'être transmis aux générations futures.

Notre commune qui dispose de nombreux points de vue sur le Mont et sa baie se trouve dans le périmètre d'influence du site classé.

Le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Sud-Manche, le PETR du Pays de Saint-Malo et le Syndicat Mixte du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Pays de Fougères coordonnent la mobilisation des acteurs dans l'écriture du Plan de Gestion.

Ils cherchent ainsi à concilier développement et protection de ce site UNESCO et portent un projet d'ensemble, visant à améliorer la notoriété et l'attractivité du territoire dans son intégralité, pour que son rayonnement soit lié aux valeurs du Patrimoine mondial et que nous, les habitants qui y vivent, en soyons des ambassadeurs convaincus.

Notre commune prendra toute sa part dans l'écriture de ce plan de gestion.



Vous pourrez randonner sur de nouveaux chemins !



Suite au contournement de Sartilly, les travaux connexes à l'aménagement foncier agricole et forestier ont été rendus exécutoires par arrêté du président du Conseil Départemental en date du 12 novembre 2018. Notre commune est maître d'ouvrage de ces travaux. Toutefois, le Département, en tant que constructeur de la 2 x 2 voies, prend en charge le coût financier du programme qui a été découpé en 3 lots : amélioration foncière des parcelles, voirie rurale, plantation et regarnissage de haies. Suite à un appel d'offres, le marché concernant la voirie rurale a été attribué à l'entreprise ROUTIERE PEREZ pour un montant de 874 759.64 € HT. Dans ce cadre, de nouveaux chemins sont en cours de réalisation, permettant, entre autres, des liaisons douces entre les différentes communes déléguées de notre territoire. Le 4 mai dernier, 60 randonneurs répondant à

l'invitation de la commune nouvelle ont pu découvrir une partie des nouveaux sentiers. A cette occasion deux clous des chemins du Mont-Saint-Michel ont été posés, l'un sur le portail de l'église de La Rochelle Normande et l'autre devant le portail roman de l'église de Sartilly. Différentes initiatives seront prises prochainement pour que vous puissiez découvrir les nouveaux itinéraires pédestres.

Nouveauté !

Vous pouvez retrouver toutes les actualités de Sartilly-Baie-Bocage sur l'application Citywall !



CITYWALL





Sommaire

LE SAVIEZ-VOUS ?

Patrimoine mondial et nouveaux chemins.....	p.2
Edito du Maire.....	p.3

DOSSIER

Le Service scolaire.....	p.4 & 5
--------------------------	---------

RÉALISATIONS

En cours ou terminé.....	p.6 & 7
--------------------------	---------

LA RÉTRO

Retour sur 2019.....	p. 8 & 9
----------------------	----------

DOSSIER

Pôle de convivialité de Montviron.....	p.10
--	------

PROJET

Le Projet de territoire.....	p.11
------------------------------	------

FOCUS

Elections Municipales 2020.....	p.12
---------------------------------	------

FOCUS

Entreprises : Quoi de neuf depuis 1 an ?.....	p.13
---	------

RENCONTRE

Interview	p.14
-----------------	------

FINANCES

Budget	p.15
--------------	------

Infos pratiques.....	p.16
----------------------	------

Chers concitoyens,

Ce 4e mag qui retrace en partie l'année 2019 est dans la continuité des actions menées jusque-là. Il met également en exergue la chance que nous avons de vivre sur un territoire d'un bien inscrit au patrimoine mondial.

Un patrimoine fragile dont les aspects environnementaux, le bocage, les cours d'eau, les prés ou les vallons sont à préserver. En traçant les boucles locales via l'aménagement foncier, c'est cette identité paysagère que nous avons voulu maintenir. Vous pouvez dès à présent découvrir auprès de chez vous différents chemins aménagés qui constituent des liaisons durables entre les communes déléguées. Des actions seront conduites prochainement pour vous les faire découvrir.

Le patrimoine c'est aussi notre héritage commun. Les bâtiments et édifices publics ont traversé les générations, maintenant il faut les adapter aux différents usages. Il en est de même pour les routes et les carrefours inadaptés aux flux de circulation supplémentaires. Les aménagements futurs qui seront proposés doivent permettre le partage de la voie publique entre les piétons, convois agricoles, automobilistes et cyclistes. Une équation difficile à résoudre, néanmoins c'est l'objectif du projet de territoire avec comme mot d'ordre l'attractivité.

N'oublions pas que notre patrimoine est pétri d'humanité et que les services publics font partie de notre héritage. A l'échelle de notre bassin de vie en pleine dynamique nous œuvrons pour renforcer l'offre de services. Il en est ainsi du déploiement des moyens nécessaires à l'éducation des enfants, des aides à l'obtention du permis de conduire, du développement des animations via le CCAS pour les personnes en perte d'autonomie. Les actions communautaires viennent en complément, ainsi l'ouverture récente du pôle médical conforte un service de soins de proximité accessible et adapté à tous.

Pour terminer cet éditto, j'ai choisi de citer un homme bienveillant : « Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. » - J. Chirac

M. Gaëtan LAMBERT, Maire de Sartilly-Baie-Bocage

Directeur de publication : Gaëtan LAMBERT, Maire
 Rédacteur en chef : Jean-Pierre LUCAS, adjoint aux finances et à la communication
 Rédactrices : Clémence LETOT et Marilyne COUGET
 Crédits photos : Clémence LETOT, Jean-Pierre LUCAS, Yannick MARTIN et l'association des Chemins de Saint-Michel
 Infographie et conception : Clémence LETOT
 Magazine tiré à 1 700 exemplaires (Imprimerie MALÉCOT)
 Ce magazine a été financé, dans son intégralité, par la Mairie de Sartilly-Baie-Bocage.
 Sortie officielle : Novembre 2019

DOSSIER

Le service scolaire

La rentrée !

L'école maternelle Blanche Maupas a vécu une rentrée sereine avec 106 élèves pour 4 classes (108 l'an dernier), un personnel enseignant et municipal stable. Seul changement, Lise ANGELIQUE remplace cette année Peggy MORICE, directrice, le lundi, jour où elle est déchargée de classe.



Après la fermeture d'une classe en juin dernier, la rentrée s'est effectuée à l'école élémentaire Alain-Fournier avec 8 classes et 188 élèves dont 11 en ULIS (Unité locale d'inclusion scolaire), soit seulement 2 élèves de moins que l'année scolaire précédente. Mardi 3 septembre, lendemain de la rentrée, les services de l'Inspection académique attribuaient au titre de la démographie scolaire un emploi d'enseignant. La 9ème classe était ainsi rétablie à la grande satisfaction de Nathalie SAJAN, directrice, et de ses collègues dont 7 nouveaux : Céline LEGRAND, Frédérique PROVOST, Noémie PRÊTEUX, Hortense BIARD, Elodie PELLIER, Lise ANGÉLIQUE et Eric LE NORMAND.

Le service scolaire communal

Les temps périscolaires de cantine et de garderie sont assurés par le personnel communal. Le temps cantine s'étale de 11h30 à 13h20 les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h30 à 18h45, les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le mercredi, elle se déroule de 7h30 à 8h50 et de 12h à 13h.

Stéphanie LE GALL est responsable du temps périscolaire à l'école Alain-Fournier et Sandrine TOUZÉ à l'école Blanche Maupas.

Le vendredi après-midi sont organisés des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de 13h30 à 16h30, encadrés par des animateurs formés. Les activités sont très diversifiées : culturelles (théâtre, par exemple), manuelles (bricolage, cuisine, jardinage...), sportives (judo, jeux de ballon...), de loisirs (jeux de société, par exemple) et sont très appréciées par les élèves.



Sartilly-Baie-Bocage lance le paiement en ligne !

Dès à présent vous pouvez payer vos factures de garderie en ligne. Il vous suffit d'aller sur notre site internet rubrique enfance-éducation/écoles, et de cliquer sur le lien correspondant. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous connecter (identifiant, numéro de collectivité...) sur votre avis des sommes à payer. **Bon à savoir** : il est désormais possible de payer les tickets de cantine des écoles publiques par carte bancaire à la mairie de Sartilly.



Travaux à l'école élémentaire

Les vacances étant propices pour effectuer des travaux d'aménagement, deux cloisons mobiles de l'école Alain-Fournier ont été remplacées par deux cloisons insonorisées, ce qui a apporté une amélioration quant à l'isolation phonique des 3 classes contigües.



Aménagement du stationnement et de la giration des cars



Décidés lors du conseil municipal du 14 mai dernier, les travaux d'aménagement du stationnement des cars, rue Théophile Maupas, ont débuté dès le 5 juillet. Le jour de la rentrée, les bus scolaires ont inauguré ce nouvel aménagement qui facilite leur stationnement et leur giration et améliore la sécurité des élèves à la montée et à la descente des cars. Le coût total est de 84 177,90 € HT subventionné à hauteur de 9 319 €.

Travaux local APE

L'ancien garage près de la salle de batterie, rue du Manoir, a été transformé en local pour l'association des parents d'élèves des écoles publiques. La terre battue a laissé place à une dalle en béton, une nouvelle entrée a été réalisée, le mur de pierre a été redressé, un bardage extérieur a été posé et des étagères ont été fixées. A noter que les travaux ont été réalisés par le service technique de la commune nouvelle.

Ecole numérique

Sur proposition de l'Education Nationale, la commune avait participé en 2018 à un appel à projet « Ecoles numériques innovantes et ruralité ». Ayant été intégrée dans l'opération, cela a permis de compléter et renouveler une partie du parc informatique vieux de 10 ans pour un coût total de 15 146 € subventionné à hauteur de 6 240 €. Les enfants disposent maintenant d'un outil informatique performant et à la pointe du progrès.



Point de vue de Virginie CHEVALLIER, ancienne présidente de l'APE

“Présidente de l'APE 1,2,3 Soleil les 3 dernières années, j'ai passé le relais à Céline FONS en septembre dernier.

Je résumerai cette expérience de la manière suivante :

s'Associer : élèves, parents, enseignants, partenaires,
Partager des idées, des projets, des compétences,
Ecouter et communiquer pour avancer

1. parce que donner du temps dans l'intérêt de tous les enfants cela en vaut la peine,
 2. parce que c'est important de soutenir et de valoriser les projets pédagogiques des écoles,
 3. parce que la bonne humeur et la convivialité sont au rendez-vous, alors rejoignez nous!
- Soleil**, parce que l'APE c'est beaucoup de bonne humeur.”



Retour sur la fête des écoles publiques

Cette année, la fête des écoles publiques a été une nouvelle fois une réussite grâce à la forte implication de l'APE 1,2,3 Soleil, des enseignants et du personnel communal. Temps idéal, beaucoup de monde, de nombreux stands et de belles chorégraphies qui sont venues rythmer cette journée.

L'an prochain, place au salon du livre de jeunesse qui se tiendra le samedi 16 mai à la salle culturelle.

RÉALISATIONS

La Rochelle Normande

Les travaux de sécurisation de la RD35 ont débuté, il y a un an, avec le busage des fossés. Ont suivi le coulage des bordures de trottoir, le revêtement du cheminement piétonnier en sable ciment, la dépose des lignes téléphoniques aériennes, la pose des candélabres, la réfection de la bande de roulement et l'aménagement paysager. Aujourd'hui, les piétons sont en sécurité sur la portion de cet axe routier fréquenté qui traverse le bourg de La Rochelle Normande. Le montant total des travaux s'établit à 369 475,46 € HT, le total des subventions étant de 79 789 €.



Point de vue d'élus : M. FAUVEL Jean-Pierre, Maire délégué de La Rochelle Normande

"Les travaux de la traversée du bourg permettent d'abord aux piétons et aux enfants de prendre le car scolaire en toute sécurité (surtout de nuit). Ces travaux embellissent et mettent en valeur notre petite bourgade plus agréable à traverser."



Les Jardinets - Sartilly

Les travaux de sécurisation à l'entrée de l'agglomération au village "Les Jardinets" ont été effectués au premier trimestre de cette année. La chaussée a été rétrécie, passant de 7,50 m à 6 m, pour réduire la vitesse, la bande de roulement a été refaite et des trottoirs ont été réalisés. L'entrée sud de Sartilly est ainsi mieux marquée, plus sécurisée et plus esthétique. Il reste à terminer l'aménagement paysager. Le montant total des travaux s'établit à 206 897,59 € HT, le total des subventions étant de 56 975,40 €.



Point de vue d'élus : M. RAULT Denis, Maire délégué de Sartilly

"L'aménagement de l'entrée de notre bourg était demandé depuis de nombreuses années par les riverains. Au cours de cette longue attente, le projet a évolué, son coût également. Nous ne pouvions pas réaliser des travaux de surface sans s'assurer de l'état des canalisations de l'eau potable, de l'écoulement des eaux pluviales, mais aussi l'enfouissement des réseaux aériens (électricité, téléphone, éclairage public). Notre souhait et celui des riverains étaient de sécuriser cet endroit et de le rendre plus accueillant. Je pense que l'opération est réussie."

En chantier...



Giratoire de Montviron

Le carrefour de la rue de la gare (RD 61) et de la voie communale conduisant à la déchetterie est très fréquenté et particulièrement dangereux. La commune a acquis une parcelle permettant la réalisation d'un giratoire pour améliorer la sécurité. Lors du conseil municipal du 1er octobre dernier, c'est l'entreprise EUROVIA qui a été choisie. Le montant total des travaux s'établit à 208 897,67 € HT. Les travaux pour la création du giratoire débuteront le 25 novembre 2019.

En raison des vacances de Noël de l'entreprise "Eurovia", les travaux seront interrompus entre le 12 décembre 2019 et le 8 janvier 2020 mais la circulation sera possible. Le plus gros des travaux sera effectué pendant la première partie du chantier. La livraison du giratoire est prévue pour mi-février 2020.



Point de vue d'élus : M. MARTIN Dominique, Maire délégué de Montviron

"Le giratoire de Montviron est nécessaire pour la sécurisation du carrefour de la gare, car il y a une forte circulation vers la déchetterie et elle va augmenter avec l'ouverture du pôle de convivialité."

Opération Bourse au permis de conduire

RÉALISATIONS

Pour la 2ème année consécutive, le CCAS de la commune de Sartilly-Baie-Bocage a mis en place la bourse au permis de conduire. Pour y prétendre, les jeunes doivent avoir au moins 17 ans révolus et 25 ans au plus, habiter dans la commune, ne pas bénéficier d'un autre dispositif d'aide au permis de conduire comme ceux proposés par la Mission Locale, réaliser 60 heures de travail auprès du service des espaces verts et passer leur permis de conduire par l'intermédiaire de l'auto-école de la commune. Cette année, ils étaient neuf à y prétendre mais n'étaient que sept à répondre aux critères. Trois ont été retenus et chacun va bénéficier d'une aide de 50% du prix du permis, soit 605 € par jeune.

Cette bourse permet à la fois de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes de la commune et de faire face à l'engagement du zéro phyto qui nécessite un volume horaire de désherbage manuel conséquent.

Le succès de l'opération devrait conduire à sa reconduction en 2020.



Kylian



Marine



Emma



Du côté de l'agglo



Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire à Sartilly-Baie-Bocage

Attendu depuis plusieurs années, le pôle de santé a été inauguré, jeudi 11 juillet, à Sartilly en présence du sous-préfet, Gilles TRAIMOND, et de nombreux élus. Un projet collaboratif centré sur l'enjeu de pérenniser l'offre médicale en milieu rural, porté par la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie qui a su réhabiliter les locaux de l'ancienne communauté de communes « Sartilly - Porte de la Baie » pour répondre aux aspirations actuelles des professionnels de santé.

Le coût global de cet aménagement communautaire s'élevé à 498 182 € HT, subventionné à plus de 80% par l'Etat, le Département de la Manche et la Région Normandie.

Dans les nombreux discours, l'émotion a été vive lorsque le Dr HOURMAN a rendu un hommage appuyé à sa consœur de longue date, le Dr LEGRAS, disparue peu de temps auparavant. Pour beaucoup de Sartillais, son image restera attachée à celle de l'ancien cabinet médical qui a fait place au pôle de santé avec les Drs HOURMAN, BURIN et FONTENEAU, Mme COUVERT, infirmière, et Mme BONNAND-DOLBECQ, psychologue.



LA RÉTRO



Centenaire de l'armistice 1918

Le programme établi sur 4 jours pour se souvenir a été apprécié par un millier de personnes avec des moments d'émotion intense comme la cérémonie au Monument aux Morts.

Fête de la musique 2019

La mise en place d'une scène extérieure a apporté un nouveau souffle à la 7ème édition de la fête de la musique que beaucoup ont jugé exceptionnelle.



Activités TAP

Les activités proposées ont couvert un large éventail de domaines. On peut noter la création de boîtes à livres qui a fait l'objet d'une inauguration officielle le 15 mars dernier, les différents ateliers à la résidence autonomie "Les Violettes" (jeux de société, cuisine), une sortie plage, la visite de la ferme Cara-Meuh... Parmi les activités sportives, l'initiation au tir à l'arc, au football féminin et l'atelier "équilibre sur un plateau" ont été appréciés. Enfin, les activités manuelles et artistiques ont été très nombreuses, permettant à chaque enfant l'éveil à de multiples domaines.

Fête de La Rochelle Normande

Après la pluie en 2018, place au soleil et au succès cette année. 200 exposants au vide-greniers, plus de 500 repas servis le soir et un public venu très nombreux.



Spectacle des enfants sur le thème du Voyage

Sous la conduite de Sowila Taïbi, 90 acteurs en herbe de CM1-CM2-6ème ont emmené le public en Asie au travers de 3 contes. Un excellent exercice pour entrer dans le monde du théâtre.



ABBA - Nouvel an chinois

A l'initiative de l'association Angey Baie Bocage Animation, présidée par Robert LE BIEZ, le nouvel an chinois a été fêté à la salle culturelle. Film, démonstration de Tai-chi-chuan et repas asiatique ont ravi les 160 participants.



Les Coulisses du Manoir

La 5ème édition du festival de théâtre à La Rochelle Normande a connu un franc succès. Avec 7 spectacles et environ 2 800 entrées, la programmation riche et variée a été très appréciée. Rendez-vous est déjà donné en 2021 pour la prochaine édition.



Arts sous les clochers

Située sur le parcours d'art contemporain mis en place par l'association Arts sous les clochers, l'église de Champcey a servi d'écrin du 24 mai au 15 septembre dernier à l'œuvre « Le choix de Gilles » d'Anne de MEYER. Les visiteurs ont pu ainsi porter un autre regard sur le tableau représentant le saint et sa biche et, en plus, découvrir ou redécouvrir le magnifique retable du maître-autel restauré en 2017.



Fête de Montviron

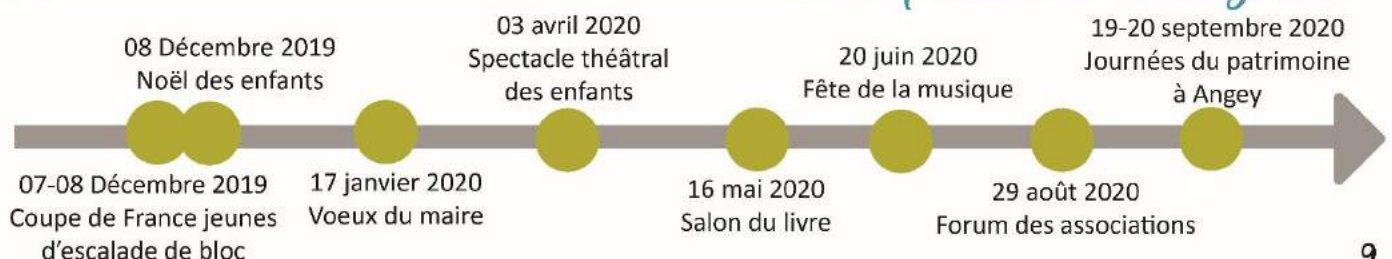
60 exposants étaient présents pour le vide-greniers de la traditionnelle fête du 15 août. Le retour du beau temps en milieu d'après-midi a redonné le sourire aux bénévoles du comité des fêtes. 170 personnes ont dîné sur place et le concert a été très apprécié. Le feu d'artifice très réussi tant par sa qualité que par sa durée a clos la fête que chacun espère plus ensoleillée l'an prochain.

Forum des associations

Bonne fréquentation au complexe sportif, samedi 31 août, pour connaître les activités des 18 associations présentes, notamment au travers des démonstrations proposées. La structure gonflable pour les petits et l'accueil musical ont apporté beaucoup de convivialité.



Les prochains rendez-vous



DOSSIER

Pôle de convivialité de Montviron

Un lieu de vie



La Gare vers les années 30

Le bâtiment principal situé face à l'ancienne gare de Montviron accueillait à sa construction « le café de la gare » et se trouvait être l'un des principaux lieux de vie de la commune. La Gare de Montviron, située sur la ligne de train qui reliait Lison à Lamballe, n'est plus en service depuis 1976. L'ancien café de la Gare, devenu le restaurant « Chez Hélène », un routier réputé, a aujourd'hui cessé son activité. Dès 2014 un comité consultatif, composé de 5 élus et de 5 habitants, s'est constitué pour redonner vie à ce lieu. Entouré par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Manche pour un apport d'ingénierie, ce dernier a établi un rapport alarmiste sur le bâti existant en juin 2015.

En effet, la juxtaposition de bâtiments et d'annexes en mauvais état entourant le restaurant conduisait à la dévalorisation de ce site. Les conclusions émises par le CAUE étaient les suivantes : « Percevoir les enjeux, s'inscrire dans le paysage, maîtriser les coûts du projet, travailler avec les futurs usagers, associer les habitants à la démarche de projet, sont autant de questions qui permettront de s'engager vers un projet de qualité ».



Le restaurant "Chez Hélène" avant démolition



Caractéristiques techniques du projet

14 entreprises ont travaillé sur le projet. Début des travaux en juin 2018, réception en cours.

Partie commerce

- Une salle avec bar
- 2 salles de restaurant très lumineuses (potentiel de 93 places assises)
- Une remise communicant avec le bar
- Une salle/club house à l'étage
- Une cheminée exploitable pour les grillades
- Une belle terrasse de 30m²
- Un espace épicerie à créer
- Une spacieuse cuisine de 90m² à aménager
- Un très grand parking situé devant l'établissement, pouvant accueillir les poids lourds.

Partie salle de convivialité

- Office de réchauffe
- Capacité maximum 80 personnes
- Local de rangement
- Local pour les associations



Fiche action n°1 : sauvegarde des commerces de Montviron (bar/restaurant/épicerie)

Dépenses travaux
803 253,76 € TTC
302 m²



Fiche action n°2 : création d'une salle de convivialité

Dépenses travaux
526 636,58 € TTC
198 m²

Recettes :
Travaux aidés à 47% (628 127,33 €).
Les partenaires : Etat & Conseil
Départemental
Reste à charge pour Sartilly-Baie-Bocage :
701 763,01 €

Le Projet de territoire

PROJET

Après un an d'études et la tenue d'ateliers auxquels étaient conviés tous les habitants, le projet de territoire est entré dans la phase « réalisation » avec la décision du conseil municipal, le 26 mars dernier, de retenir l'Atelier Strates en strates comme maître d'œuvre pour la réalisation de travaux d'aménagement d'espaces publics avec, en tranche ferme, la requalification de la place de la Mairie et la réalisation d'un giratoire à Montviron, route de la Gare et, en tranches optionnelles, l'aménagement de la Grande Rue et celui de la rue des Halles.

Place de la Mairie

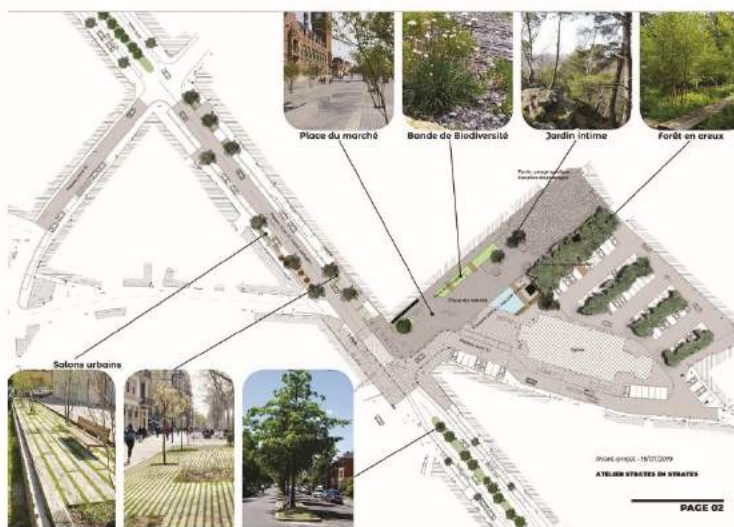
Le projet reprend les aspirations évoquées lors des temps de concertation, avec un espace plus qualitatif et piétonnier. L'objectif est de retrouver une vraie place de village conviviale et apaisante, tout en redonnant à la mairie son caractère institutionnel, au cœur de la commune, et à l'église un parvis de qualité répondant aux usages des cérémonies.

L'axe Pôle de Santé – Mairie sera totalement repensé en termes de stationnement qui sera reporté à l'arrière de l'église et renforcé sur la rue de l'église. Une première partie de l'espace dégagé permettra le développement des activités, notamment le marché hebdomadaire, et la création d'animations afin de réunir les habitants. Cet axe sera renforcé dans sa linéarité par une étroite bande végétalisée longeant la supérette et les logements. En transition avec le parvis de la mairie, totalement minéral, un espace intimiste arboré et engazonné sera créé. Le choix d'un pavement de rosaces devant la mairie exprimera l'idée de clairière obtenue par déboisement, en lien avec une possible racine étymologique de Sartilly, essarter signifiant débroussailler. Sur la frange sud, en limite avec le parking réaménagé devant le presbytère, un massif boisé permettra de bien séparer le parvis de la mairie de celui de l'église. Cet espace non accessible mais franchissable par une passerelle recevra les eaux de ruissellement des parvis. Les toilettes seront placées à proximité. Enfin, les abords de l'église et du monument aux Morts seront parés d'une fontaine sans bassin extérieur.



Grande rue et rue des Halles

Concernant les 2 tranches optionnelles, l'objectif pour la Grande Rue est de casser sa linéarité en l'ouvrant sur ses côtés : parvis de la mairie, pôle de santé, commerces. Pour la rue des Halles, il s'agit de renforcer son attractivité commerciale.



Bilan des stationnements

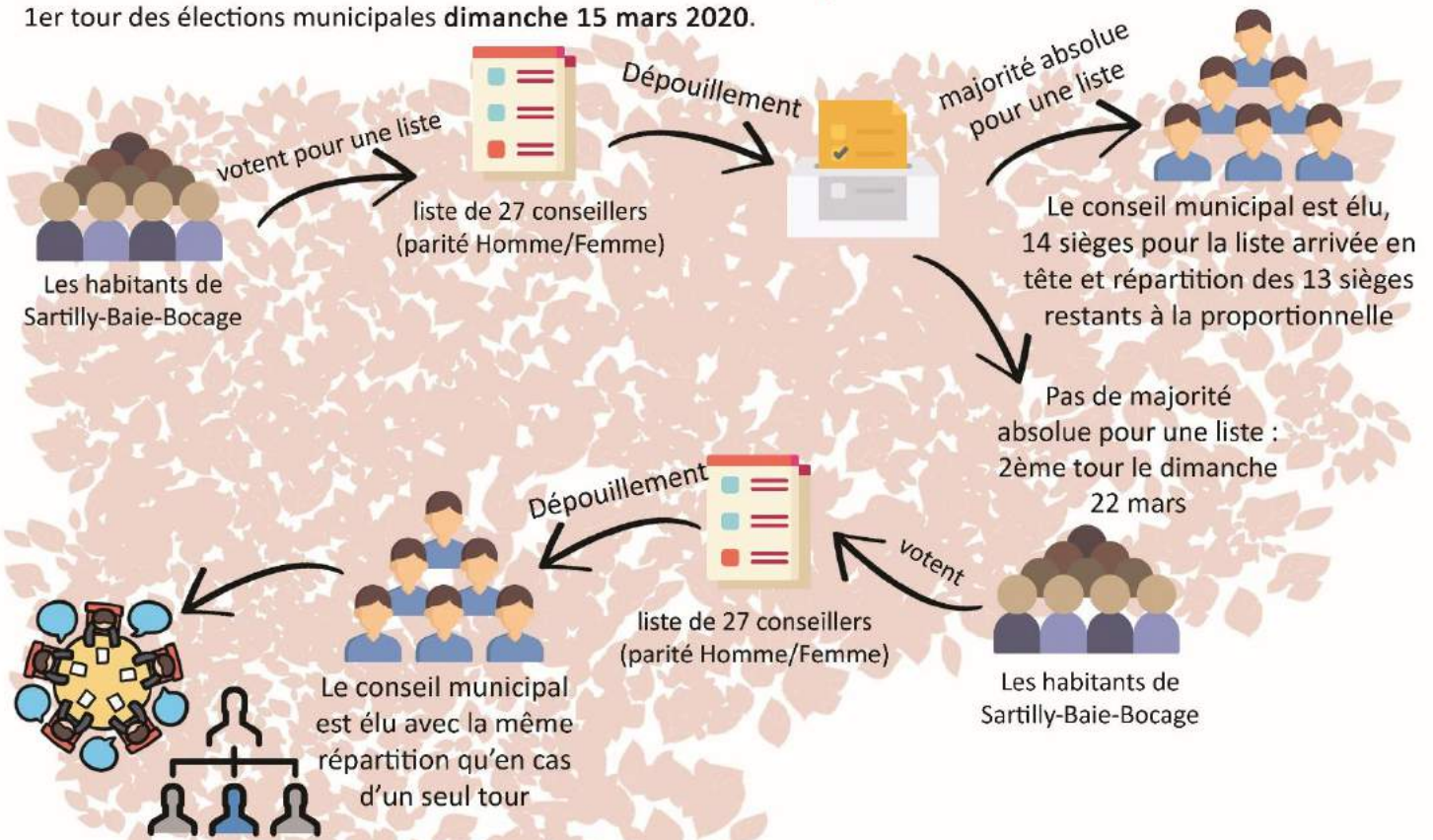
Si chacun aspire à un centre-bourg plus accueillant, plus attractif, plus arboré, laissant une place plus grande aux piétons, l'inquiétude perce très vite quant aux stationnements lors d'une première présentation du projet. En fait, si on totalise les stationnements de la rue des Halles, de la Grande Rue (du carrefour de la place de la mairie au carrefour central), de la place de la Mairie et des abords de l'église, il y a aujourd'hui 151 places pour les véhicules légers. Demain, il y en aura 164 soit 13 de plus. Le gain se fera essentiellement grâce à l'extension du parking de la place Bassard et de l'aménagement du parking, rue des écoles, près de l'église, compensant très largement la perte due à une requalification de la place de la Mairie. On pourra donc toujours venir en voiture faire ses courses à Sartilly !

Elections Municipales 2020



Comment se déroulent les élections municipales ?

1er tour des élections municipales dimanche 15 mars 2020.



Lors de la première réunion du conseil municipal, les conseillers éliront le maire et les adjoints (8 maximum) la parité restant la règle pour ces derniers

Délégués communautaires

Trois conseillers communautaires seront à élire. La liste des candidats figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. Elle sera paritaire et augmentée d'un candidat supplémentaire.



Bon à savoir !

Le panachage, le raturage, l'ajout ou la suppression de noms de candidats sont interdits et toute modification, si minime soit-elle, du bulletin de vote entraînera automatiquement sa nullité.



Entreprises : quoi de neuf depuis 1 an ? FOCUS

Boulangerie DAIROU

Depuis le vendredi 8 février, Aurélie et Emmanuel DAIROU ont repris la boulangerie rue des Halles. Venant de St Sever (Calvados), où ils tenaient également une boulangerie, ils souhaitent revenir dans leur région natale puisqu'ils sont originaires d'Avranches et Hambye. Le couple a repris la boulangerie traditionnelle mais a également développé le snack. Il propose des sandwiches et des formules en restauration rapide.

- ▶ Boulangerie DAIROU, 8 rue des Halles- Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 51 92 54

Ouvert du mercredi au dimanche : 6h30-20h/Fermeture hebdomadaire lundi et mardi.



PMU Le Vincennes

Après un changement de propriétaire fin mai, Le Vincennes a rouvert ses portes le mardi 11 juin avec Isabelle BELLANGER (gérante) et Patrice GAHIDE. Auparavant coiffeuse, la gérante rêvait d'ouvrir une brasserie. C'est chose faite à Sartilly. Le Vincennes propose des repas faits maison midi et soir ainsi que des soirées à thème autour du sport et des expositions d'artistes.

- ▶ Le Vincennes, 5 rue des Halles- Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 48 81 42

Ouvert du mardi au vendredi : 7h30-20h / Samedi : 8h-20h / Dimanche : 9h-14h
Fermé le dimanche après-midi et le lundi.

Prothésiste dentaire Oral CJ

Arrivés le 4 mars 2019, les 2 associés, M. CADET Nicolas et Mme LOUIS Maryline, ont ouvert ORAL CJ à Sartilly. Avec respectivement 24 ans et 39 ans de métier chacun, les deux associés ont décidé de créer leur propre laboratoire de prothésiste dentaire. Originaires de Carolles et de Coutances, Sartilly était pour eux l'emplacement idéal puisque leur clientèle, exclusivement des dentistes, se trouve dans le secteur de Granville, Avranches et Pontorson. L'entreprise emploie une salariée, Mme PLUCHET Tatyana.

- ▶ Oral CJ, 1 C ZA Route de Carolles- Sartilly 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 51 95 56

laboratoireoralcj@gmail.com



Cave cidricole

Si la cave de Mirande a acquis ses lettres de noblesse à Saint Aubin de Terregatte, elle est aujourd'hui présente à Montviron. Grâce à la réalisation d'un bâtiment cette année, Jacques DAUNAY et son équipe élaborent de manière traditionnelle et vendent des produits cidricoles allant du jus de pommes jusqu'au calvados AOC en passant par le cidre brut et le pommeau. Les projets de développement ne manquent pas et, en particulier, disposer à moyen terme d'un point de vente sur site à l'usage des particuliers et touristes.

- ▶ Cave de Mirande, 12 la Bazerie - Montviron 50530 Sartilly-Baie-Bocage

☎ 02 33 60 38 24 ☎ 06 85 34 95 18

RENCONTRE

Avec Sophie GROSFILS, Présidente de l'association Union des Arts

Présentez-nous votre association !

Union des Arts (UDA) est une association loi 1901, créée en 1988 à Sartilly. Elle réunit chaque année plus de 200 adhérents de tout âge issus d'un vaste territoire autour de Sartilly. Son but est de permettre au plus grand nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes de participer à des activités culturelles, de favoriser une dynamique de groupe dans les différentes sections et d'aider toutes les initiatives personnelles qui peuvent élargir le champ culturel de chacun. L'Union des Arts a d'abord proposé des activités culturelles aux enfants puis a évolué pour les étendre aux adultes et ouvrir des sections selon les aspirations des membres.

Combien de sections compte aujourd'hui Union des Arts ?

6 sections, dans l'ordre alphabétique : art floral, danse, dessin-peinture, musique, patrimoine et yoga. Ces sections proposent des activités pendant toute l'année (de septembre à juin) et participent aussi à l'animation locale (Fête de la Musique, Journées Européennes du Patrimoine, expositions, spectacles...). Chaque section a son autonomie mais le fait d'appartenir à la même association crée une synergie et une solidarité très rassurante et dynamique. Les sections Danse, Dessin-peinture et Musique continuent de permettre à des jeunes de s'ouvrir à ces arts et à la culture en dehors de l'école, mais accueillent aussi de nombreux adultes souvent débutants. La section Patrimoine a largement contribué à découvrir le patrimoine de notre canton et certains sites du département. L'Art floral a fait naître beaucoup d'amitié entre des femmes qui ne se seraient pas rencontrées autrement. La section Yoga plus récente (2012) accueille cette année en deux groupes 26 adhérents fidèles (seulement 4 nouveaux).

Quelle aide de la commune mettez-vous en avant ?

L'UDA apprécie le prêt gracieux de plusieurs salles communales qui permet d'accueillir de nombreux élèves dans de bonnes conditions et sans frais supplémentaires pour les adhérents. La section Musique notamment remercie la Mairie de son écoute pour les salles que ce soit la salle de batterie, les salles provisoires de piano et guitares ou les futures salles de musique près de la bibliothèque.

Comment définiriez-vous votre association ?

Union des Arts est une association ouverte tant dans sa capacité d'accueillir de nouvelles sections que dans sa volonté de travailler avec d'autres associations comme c'est le cas au comité d'action culturelle et avec l'organisation, chaque année, des Journées du Patrimoine dans une commune différente où nous sommes heureux de pouvoir jouer un rôle de fédérateur dû à l'expérience qui est la nôtre.

Quel est votre point de vue sur le rôle du Comité d'Action Culturelle (CAC) ?

Nous sommes heureux de l'existence et de notre participation au CAC car il permet de se rencontrer entre associations, de veiller à ce que les calendriers des manifestations de toutes les associations ne se nuisent pas et même parfois de créer des manifestations en synergie (concerts avec Bois d'ébène par exemple).

A noter : les informations pratiques (contacts, tarifs, créneaux...) sont dans le guide des associations 2019/2020 à retirer en mairie ou à télécharger sur le site web de Sartilly-Baie-Bocage.



Virginie Maquet, trésorière, et Sophie Grosfils présidente de l'Union des Arts

PAROLES D'HABITANTS

Commune dynamique. Le calme et la tranquillité à 2 pas de la mer. Commerces, services et écoles à proximité mais le centre bourg est moche.

Les services médicaux et paramédicaux sont appréciables. Nombreuses associations sont présentes.

Il convient de développer les pistes cyclables (accès à la mer -> Carolles) ainsi que les chemins de randonnée.

Il faut améliorer la sécurité du bourg de Montviron et créer des liaisons douces entre les communes déléguées.

La commune doit promouvoir ses atouts touristiques. Un point d'information ouvert durant la saison estivale serait nécessaire.

Prévoir 30km/h dans le centre-bourg. Aménager des toilettes publiques correctes.

Budget 2019

Fonctionnement

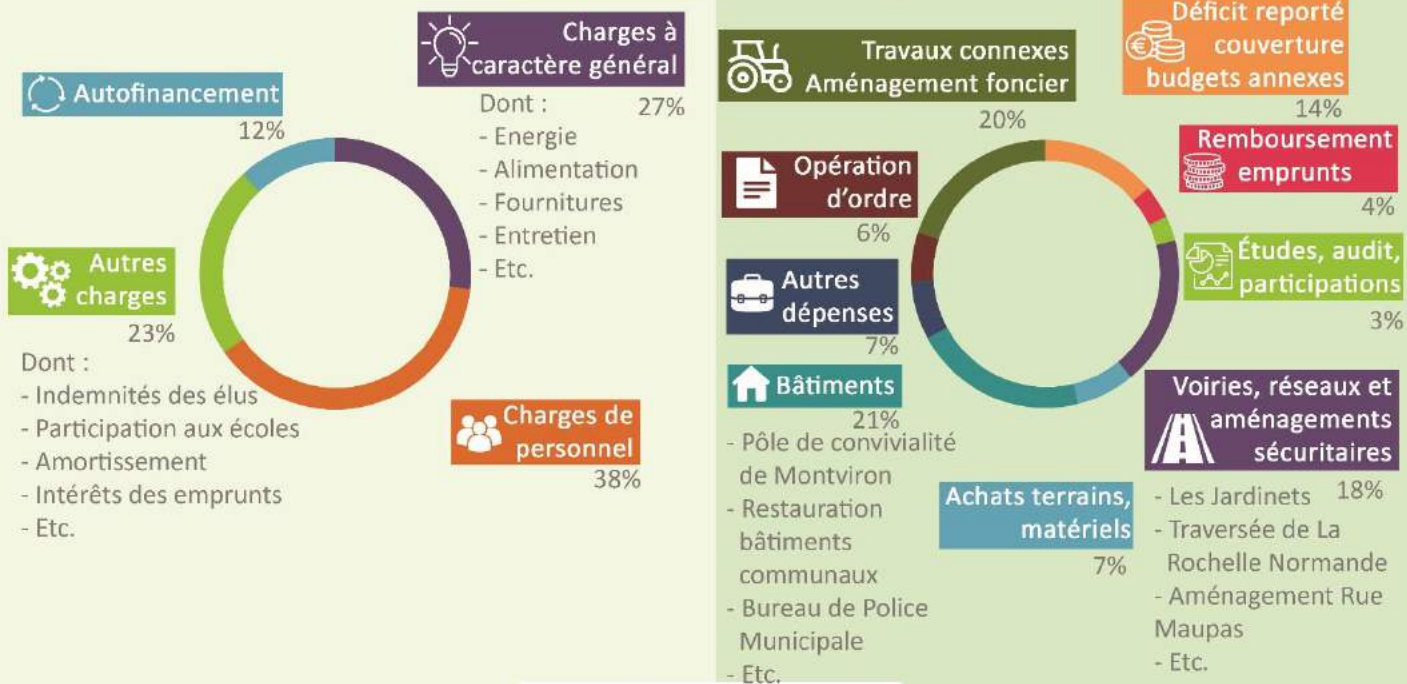
2 420 143 €

FINANCES

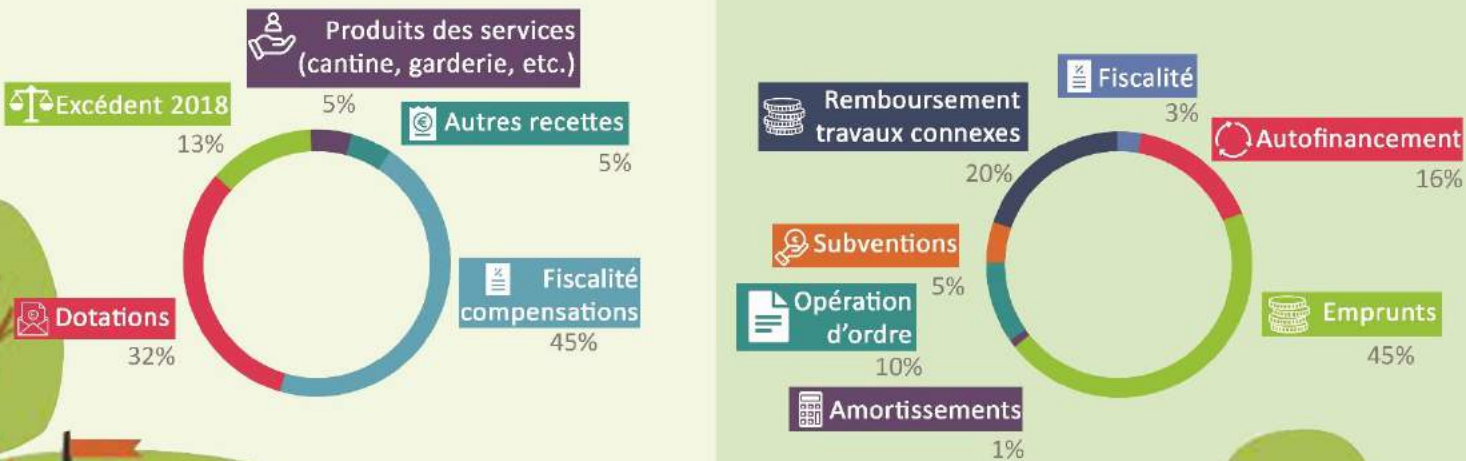
Investissement

7 338 544 €

Dépenses



Recettes



Infos pratiques

Mairie centre de Sartilly-Baie-Bocage : Mairie de Sartilly

Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 14h-17h30
& le mercredi : 8h30-12h (fermée au public l'après-midi)
☎ 02 33 48 81 47 📠 02 33 48 24 71 ✉ mairie.sartilly@wanadoo.fr
🌐 www.sartilly-baie-bocage.fr 📍 sartillybaiebocage

Mairie d'Angey

Ouverture le vendredi : 14h-16h
☎ 02 33 60 90 55
✉ mairie.angey@wanadoo.fr

Mairie de La Rochelle Normande

Ouverture le vendredi : 14h-16h30
☎ 02 33 48 91 92
✉ la-rochelle-nor.mairie@orange.fr

Mairie de Champcey

Ouverture le jeudi : 10h-12h
☎ 02 33 60 09 78
✉ mairie.champcey@wanadoo.fr

Mairie de Montviron

Ouverture le jeudi : 16h30-18h30 & permanence élus les
2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois : 10h30-12h30
☎ 02 33 60 91 55
✉ mairie.montviron@wanadoo.fr

Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel - Normandie

1 Rue Général Ruel, BP540, 50305 Avranches Cedex ☎ 02 33 89 67 00 📠 02 33 68 10 52
Ouverture du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 & le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

École maternelle

Blanche Maupas
02 33 48 91 50

Centre de loisirs
02 33 89 29 00

École élémentaire

Alain-Fournier
02 33 48 80 76

Halte-garderie
02 33 89 29 04

Collège

Anatole France
02 33 48 81 66

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
02 33 89 29 04

École

Sainte Thérèse
02 33 48 81 71

Assistante sociale

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardis du mois : 10h-12h
à la Mairie de Sartilly

Gendarmerie

02 33 89 67 40

Ouverture du lundi au samedi : 8h-12h / 14h-19h
& les dimanches et jours fériés : 9h-12h / 15h-19h

Police municipale

Permanence à la mairie le mercredi : 9h30-11h30

EHPAD "Au Bon Accueil"

02 33 89 60 60

Marché

Les vendredis matin place de la mairie de Sartilly

Salles communales

Salle des fêtes d'Angey (60 pers.)
Salle "Les Violettes"- Résidence autonomie (40 pers.)
Salle des fêtes de La Rochelle Normande (40 pers.)
Salle culturelle de Sartilly (280 pers.)
Salle de convivialité de Montviron (80 pers.)
Contacter la mairie de Sartilly

Bibliothèque

Ouverture le mardi : 16h30-18h, le mercredi : 11h-12h30 /
14h-18h, le vendredi : 15h30-18h et le samedi : 10h30-12h
02 33 79 02 40

Salles de sport

2 équipements à Sartilly
Complexe sportif, rue du Manoir
Salle omnisports, route de Genêts
Contacter la mairie de Sartilly

Déchetterie de Montviron

Ouverture les lundi, mercredi, vendredi et samedi (sauf jours
fériés)
de novembre à février inclus : 9h-12h / 13h30-17h
de mars à octobre inclus : 8h30-12h / 13h30-18h
02 33 48 43 85

Service déchets

☎ 02 33 68 68 96

✉ service.dechets@msm-normandie.fr

Ramassage des ordures ménagères

Champcey, La Rochelle Normande, Montviron et Sartilly :
Lundi matin (sauf jours fériés, décalage au mardi)
Angey : apport volontaire

Office de tourisme

Bureau d'information de Genêts ☎ 02 33 89 64 00
✉ tourisme.genets@msm-normandie.fr

Bureau de Saint-Jean-le-Thomas ☎ 02 33 70 90 71
✉ tourisme.saintjeanlethomas@msm-normandie.fr